Certes, j’entame la prière en désirant la prolonger, puis j’entends les pleurs d’un enfant, alors je l’allège car il m’est détestable de causer des difficultés à sa mère.

Abû Qatâdah et Anas ibn Mâlik (qu’Allah les agrées) relatent que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : «Certes, j’entame la prière en désirant la prolonger, puis j’entends les pleurs d’un enfant, alors je l’allège car il m’est détestable de causer des difficultés à sa mère. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî - Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) entame la prière en groupe désirant la prolonger, mais il entend les pleurs d’un enfant, alors il l’allège de crainte d’embarrasser sa mère en la prolongeant car le cœur de celle-ci serait préoccupé par son enfant.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/4249